

MANIFESTATION à Moha

(village de l'entité de Wanze près de Huy)

Rassemblement Place Galloy

Samedi 9 décembre à 10h00

Ensuite cortège vers le site de la plaine de jeux (quartier des « Communes »)

Les antennes GSM nuisent à la santé

(Réf. : Titre à la Une du Journal « Le Soir » du 3 octobre 2006).

Nous exigeons

- L'application du **principe de précaution** le plus élémentaire
 1. Les antennes doivent être distantes de plus de 300 mètres de toute habitation, partout où cela est possible.
 2. Un maximum de 0,06 V/m dans les lieux habités et de 0,6 V/m à l'extérieur
 3. Un moratoire du déploiement de la 3G (UMTS)
 4. Une information complète et non-mensongère sur toutes les technologies sans fil (DECT, Wifi, Bluetooth, Wimax, Astrid ...)
 5. Le respect des normes en matière d'urbanisme ;
- Que le pouvoir de décision concernant les antennes revienne aux communes ;
- Un pouvoir politique indépendant des lobbies de l'industrie ;
- Une révision du CWATUP afin d'empêcher ce qui est appelé le « Carrousel des permis ».

Ce n'est pas parce que nous avons tous un GSM
que les antennes doivent menacer nos vies et celles de nos enfants.

Cette manifestation doit être le symbole d'une prise de conscience collective
pour un combat citoyen face aux dangers de l'industrie.

Au nom de nos enfants, en tant que parents responsables et en tant que citoyens,
nous nous devons de marquer notre opposition.

Le collectif de l'antenne de Moha

Ed. resp. : Xavier Samson rue Georges Hubin 43 4520 Moha